



CDTT33

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA
GIRONDE DE TENNIS DE TABLE

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Date : Mercredi 04 Décembre 2024

Début de séance : 18H30

CRITERIUM de GIRONDE :

4ème journée : 22/11/2024

EXCELLENCE :

Poules 1.2.3.4 : R.A.S

PROMOTION D'EXCELLENCE :

Poules 1.2.3 : RAS

HONNEUR :

Poules 1.2.3 : R.A.S

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

La commission sportive demande que le cartouche J.A soit rempli sur chaque feuille de rencontre.

*** Phase 1 * Journée 4* 09 et 10/11/ 2024**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 3

Poules : 2.4: R.A.S

Poule 1

LE HAILLAN TT 7 – AL EYSINES 5

Lors de la partie 3, le joueur FRANZON Lorenzo (3352205) de LE HAILLAN TT 7 abandonne à la 4^{ème} manche.

La partie 3 est considérée comme normale, la partie 7 est considérée comme abandon et les parties 10 et 11 comme forfaits.

Poule 3

SAM LESPARRE 7 – AS LIBOURNE 3

Forfait du club AS LIBOURNE 3 rencontre perdue 14/00 – 03/00

Pénalité financière : 65€

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4.5.6.7: R.A.S

:

*** Phase 1 * Journée 5* 16 et 17/11/ 2024.**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.3.4: R.A.S

Poule 1

Conformément au règlement :

Équipe exempte ou bénéficiant d'un forfait II.112.2 ... « En cas de non réception de la feuille de rencontre dans les huit jours suivant la date officielle de la journée de championnat, **les joueurs ayant participé à la journée précédente sont considérés comme ayant participé à cette journée** au titre de cette équipe. ».....

Le joueur HERAUD Mickael (3347596) avait joué en Départementale 4 poule 5 lors de la journée 4, et a joué lors de la journée 5 en Départementale 2 poule 1 contre ANDERNOS.

N'ayant pas reçu de feuille de rencontre de la Départementale 4 poule 5, ce joueur est considéré comme ayant participé à la journée 5 en Départementale 4, ce joueur n'était donc pas autorisé à participer à la rencontre de départementale 2 poule 1.

Rencontre perdue pénalité : 14/00 – 3/00

Poule 2 :

VILLENAVE TT 16 – AS AMBARES 2

Lors de la partie 1, le joueur PILET Arnaud (3328460) d'AS AMBARES 2 abandonne à sa 4^{ème} manche.

La partie 1 est considérée comme normale, la partie 5 est considérée comme abandon et les parties 10 et 11 comme forfaits.

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 4

Poules : 2.3.4.5.6.7 : R.A.S

Poule 5

BX COQS ROUGES 7 exempte, n'a pas transmis la feuille de rencontre.

*** Phase 1 * Journée 6* 30 Novembre et 01 Décembre 2024.**

Pré-Régionale

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 1

Poules : 1.2.3.4 : R.A.S

Départementale 2

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

Départementale 3

Poules : 1.2.3.4: R.A.S

:

Départementale 4

Poules : 1.2.3.4.5.6.7 : R.A.S

Fin de Commission sportive 33 : 20h15

Prochaine réunion sportive : le mercredi 18 décembre 2024

Présents : René BEUTIS - Alexandre DERUNES – Bruno HAN COILIN - Gilbert LÉGLISE - Nadine COUSY-

Excusés: Virginie POINSOT- Pierre DELETANG

**Pour la Commission sportive 33.
Alexandre DERUNES**